

Les objectifs de développement durable post 2015

Plateau Claire
Insee



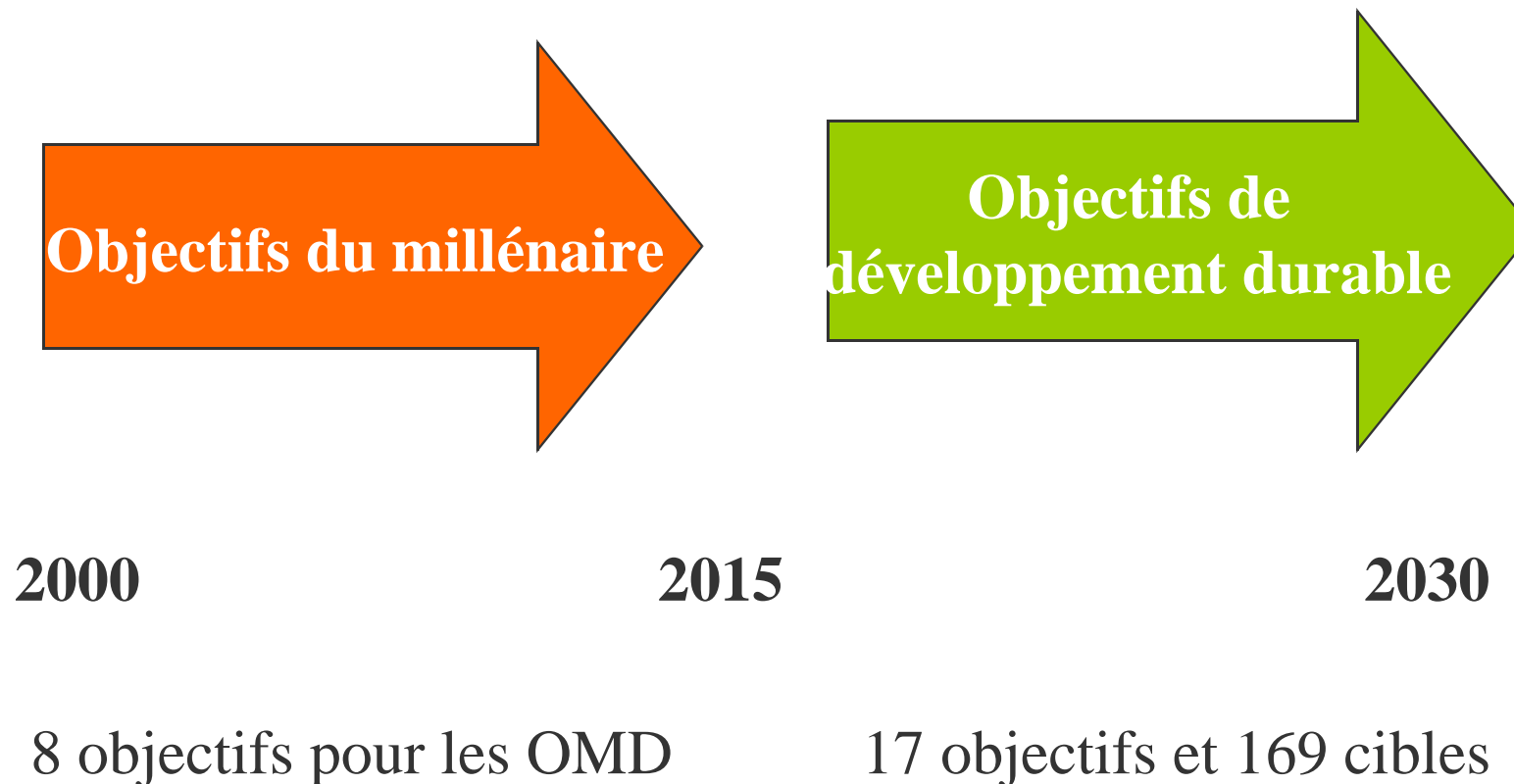
Mesurer pour comprendre



23/11/2016

Un nouvel agenda adopté par l'AG de l'ONU le 25 septembre 2015

Mettre fin à la pauvreté d'ici 2030, transformer les vies tout en préservant la planète



17 objectifs et 169 cibles

Objectif 1 : Mettre fin à la pauvreté, partout, sous toutes ses formes

Objectif 2 : Supprimer la faim dans le monde, garantir la sécurité alimentaire, une nutrition améliorée et promouvoir une agriculture soutenable

Objectif 3 : Assurer des vies en bonne santé et promouvoir le bien être pour tous à tout âge

Objectif 4 : Assurer une éducation inclusive et de qualité égale et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie pour tous

Objectif 5 : Assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles

Objectif 6 : Assurer pour tous la disponibilité et la gestion durable de l'eau et l'assainissement

Objectif 7 : Assurer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir l'industrialisation inclusive et durable et encourager l'innovation

Objectif 10 : Réduire les inégalités dans et entre les pays

Objectif 11 : Rendre les villes et les zones d'habitation inclusives, sûres, résilientes et durables

Objectif 12 : Garantir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13 : Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts

Objectif 14 : Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable

Objectif 15 : Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres et la gestion durable des forêts, lutter contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de biodiversité

Objectif 16 : Promouvoir une société pacifique et inclusive pour le développement durable, l'accès à la justice pour tous et créer des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux

Objectif 17 : Renforcer les moyens de mise en oeuvre et revitaliser le partenariat global pour le développement durable



Un véritable challenge statistique pour tous les pays

Reporting au niveau global dès juin 2016, mais aussi au niveau régional et national

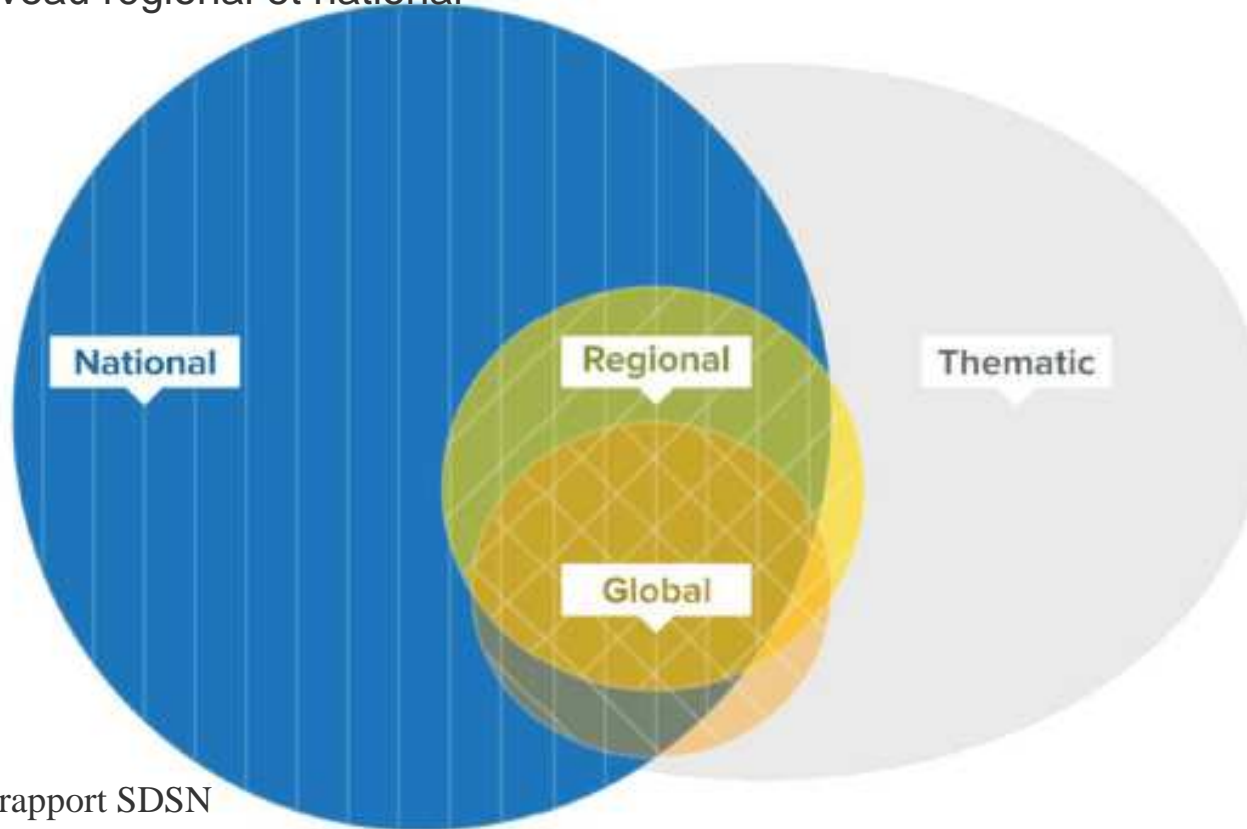
Reporting au niveau global

un ensemble d'indic. de base

Harmonisés

Tirés essentiellement de la statistique "officiel"

Applicable à tous les pays



Source rapport SDSN

De 2016-2020: mise à niveau des capacités nationales, régionales et globales pour suivre les ODD

Adoption des objectifs de développement durable (ODD)

Les ODD ont été adoptés lors de l'AG de l'ONU de septembre 2015

Ils résultent d'un long processus inclusif de négociations

Un champ beaucoup plus large d'objectifs et cibles que les OMD

Des objectifs et cibles intimement liés

Prévoit des indicateurs pour en assurer le suivi , qui seront adoptés par l'AG de l'ONU

Les indicateurs associés aux ODD n'ont pas encore été adoptés en AG de l'ONU

La Commission statistique a adopté les 240 indicateurs proposés par l'IAEG-SDGs en mars 2016 comme point départ

Elle reconnaît le besoin d'ajustement et de révision de ces indicateurs

Elle demande à l'IAEG-SDGs de lui proposer des indicateurs à réviser et une organisation des révisions et des développements des indicateurs



Travaux de l'IAEG-SDGs

L'objectif est désormais de mettre en œuvre les indicateurs mondiaux pour assurer le suivi des ODD

Ajuster les indicateurs pour avoir un large consensus

Une liste stable mais qui évolue de manière maîtrisée pour tenir compte des progrès méthodologiques et des développements internationaux

Permettre le développement des indicateurs dans des domaines nouveaux

Gouvernance de l'IAEG-SDGs

27 pays représentant les différents Etats membres de l'ONU

2 réunions par an (printemps et automne) et échanges électroniques

Faire des propositions à la Commission statistique

Ajustement et révision des indicateurs

Proposition de « refinement » pour 10 indicateurs à la Commission statistique 2017 en vue de son adoption

Proposition d'une liste d'indicateurs additionnels pour la Commission 2018

En régime permanent des changements mineurs seront possibles sur une base annuelle

Spécifier ou corriger des unités de mesure

Clarifier les termes de l'indicateur, changements éditoriaux

Deux révisions plus substantielles auront lieu en 2020 et 2025

Ajout ou suppression d'indicateurs ou « refinement » quand l'indicateur couvre mal la cible

Révisions possibles quand il y a eu des développements méthodologiques nouveaux

Le processus commencera une année avant son adoption (travaux de l'IAEG-SDGs dès l'automne 2018 pour la révision de 2020)

Révision de la classification des indicateurs

Classification initiale en 3 catégories

Catégorie 1: méthode solide et indicateur largement disponible

Catégorie 2: méthode solide mais indicateur pas largement disponible

Catégorie 3: développement méthodologique ou conceptuel nécessaire

Correspond à une méthode de travail de développement des indicateurs

Actuellement

81 indicateurs en catégorie 1; 57 ind. en catégorie 2; 88 ind. en catégorie 3

Révision chaque année de la classification

Agences fourniront l'information nouvelle nécessaire (plan de développement, standards..)

Examen de l'IAEG à la réunion d'automne suivie de la publication de la liste révisée

En 2017, exceptionnellement il y aura une révision au printemps

Indicateurs sans agences

Rôle essentiel des agences qui fournissent les plans de développement et qui collectent les données et calculent les agrégats

Si un indicateur reste orphelin (sans agence), il sera révisé ou supprimé

Mise en œuvre du reporting du niveau national vers le niveau mondial

Les systèmes statistiques nationaux

collectent les données et les metadata

transmettent les données aux agences onusiennes responsables de l'indicateur

Les agences onusiennes

collectent les données et les harmonisent si nécessaire

estiment les données manquantes et calculent les agrégats

développent des standards internationaux

coordonnent le développement des indicateurs

travaillent à renforcer les capacités statistiques

La division statistique de l'ONU (UNSD)

Publie dans la base de données SDGs, des données harmonisées et comparables des pays

Met en place un système SDMX pour favoriser la standardisation des échanges

Etudie la définition d'un cadre général d'assurance qualité

Recommandations faites par l'IAEG

Demande aux agences de partager leur calendrier de collecte

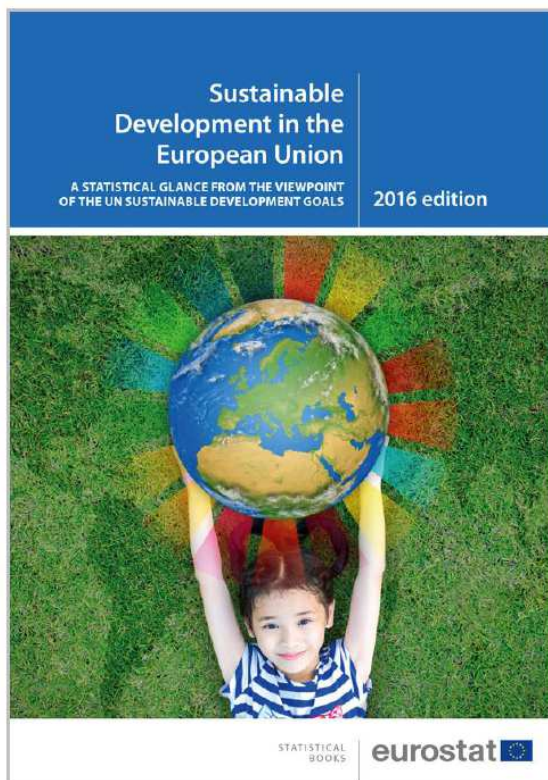
Recommande des plateformes nationales pour les échanges de données

Demande un espace pour analyser les écarts entre données nationales brutes et ajustées par les agences (country data lab- DFID project)

Etat des lieux de l'UE

Une communication de la commission européenne le 22 novembre 2016 sur le développement durable avec en annexe un état des lieux de l'UE pour les SDGs

https://ec.europa.eu/europeaid/commission-communication-next-steps-sustainable-european-future_en



A partir de 2017, Eurostat avec les EM développera une liste d'indicateurs pour un suivi des SDGs par l'UE

Rapport statistique régulier d'Eurostat sur le suivi des SDGs

La commission européenne rapportera dans le contexte du High Level Political Forum

La France a rapporté au HLPF en juillet 2016

<https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf/inputs>

Evaluation de la faisabilité des indicateurs en France

Première évaluation

Les producteurs de données ont été identifiés pour 84% des 198 indicateurs statistiques (31 relevant plutôt de la mise en œuvre de politique publique)

34% des indicateurs sont déjà disponibles

65% des indicateurs sont disponibles si l'on accepte un proxy

Ce taux pourrait atteindre 87% à court moyen terme (1-3ans)

13% semblent peu faisables à moyen terme

Le SOeS, l'Insee et la Drees sont les plus grands pourvoyeurs d'indicateurs (53% des indicateurs)



ODD et Economie circulaire

Objectif 12- Etablir des modes de consommation et de production durables

Cible 12.2 D'ici à 2030 parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources

12.2.1 Empreinte matières, empreinte matières par habitant et empreinte matières par unité de PIB (*Tier 3*) (répète 8.4.1)

12.2.2 Consommation intérieure de matières, conso intérieure de matières par habitant et par unité de PIB (*Tier2*) (répète 8.4.2)

12.3.1 Indice mondial des pertes alimentaires (*Tier 3*)

Cible 12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

12.5.1 Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés (*Tier3*)

Objectif 8- promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi et un travail décent pour tous

Cible 8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement, comme prévu dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière

8.4.1=12.2.1 (*Tier 3*)

8.4.2=12.2.2 (*Tier 2*)



ODD et Economie circulaire

Objectif 11- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, surs, résilients et durable

Cible 11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets

11.6.1 Proportion de déchets urbains solides régulièrement collectés et éliminés de façon adéquate sur le total des déchets urbains solides générés, par ville (*Tier 2*)

Objectif 6- Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Cible 6.4 D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau

6.4.1 Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau (*Tier 3*)

6.4.2 Niveau de stress hydrique: prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles (*Tier 2*)

Objectif 9- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Cible 9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens

9.4.1 émission de Co2 par unité de Valeur ajoutée (*Tier 1*)



Liens utiles

Site Web ONU des objectifs de développement durable

<http://unstats.un.org/sdgs/>

Communication Développement durable de la commission européenne

https://ec.europa.eu/europeaid/commission-communication-next-steps-sustainable-european-future_en

Sustainable development in the EU: a statistical glance from the viewpoint of the UN SDGs

<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/7745644/KS-02-16-996-EN-N.pdf/eae6b7f9-d06c-4c83-b16f-c72b0779ad03>

Rapport de la France au High Level Political Forum 2016

<https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf/2016/france>

Les différents rapports au HLPF (notamment ceux des 22 pays volontaires)

<https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf/inputs>



Merci de votre attention !

Contact
Claire Plateau.
Tél. : 01 41 17 53 13
Courriel : claire.plateau@insee.fr



Insee

Insee

18 bd Adolphe-Pinard
75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr  

Informations statistiques :
www.insee.fr / Contacter l'Insee
09 72 72 4000
(coût d'un appel local)
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

